



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

informatique

Question écrite n° 53084

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville sur la multiplication des virus informatiques dont la conception relève de plus en plus du domaine de la cybercriminalité. De nombreux pays se sont déjà penchés sur les conséquences dramatiques qui pourraient résulter d'une attaque menée par des cyberterroristes contre les systèmes informatiques de leurs administrations. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui faire part des réflexions menées au sein de son ministère ainsi que des services et administrations qui en dépendent, et de le rassurer sur l'efficacité des parades mises en oeuvre en la matière, de façon à éviter que les systèmes informatiques concernés ne puissent être détruits, ou que des données confidentielles ne puissent être transmises à ces cyberterroristes.

Texte de la réponse

Le secrétariat général du comité interministériel des villes est rattaché aux services du ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la ville. C'est donc la direction des affaires financières, juridiques et des services de ce ministère qui gère le réseau informatique et qui prend en charge sa sécurisation. En outre, les données informatiques traitées par le secrétariat général du comité interministériel des villes sont pour l'essentiel des statistiques, qui ne paraissent pas de nature à intéresser les cyberterroristes.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53084

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Politique de la ville

Ministère attributaire : Politique de la ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 2009, page 6064

Réponse publiée le : 23 février 2010, page 2148